



Acheter un restaurant en turquie

Par **glottinfleury**, le **17/01/2011** à **12:45**

Bonjour,

je suis française et je souhaite acheter un restaurant en turquie (region d'antalya).
j'envisage de mettre ce bien en location (le gérant est kurde, c'est un ami professionnel).
j'ai plusieurs interrogations :

- est-ce que j'ai besoin d'un permis de travail pour pouvoir acheter
- quels sont les documents que je devrai fournir aux administrations turques
- comment trouver un interprete franco turc sur place
- quels sont les frais que j'aurai à payer suite à l'achat d'un tel bien (+/- 80 000 € l'achat)
- serais-je imposé en france, en turquie sur mes revenus locatifs.
- quels sont les taux d'imposition en turquie pour les étrangers

voilà, je souhaite que vous puissiez apporter une réponse à ces questions.
cordialement

MGF